

Réf: Dossier N° 072112

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « YAKO SANTE & BEAUTE »

Siège social Abidjan, Marcory, ZONE 4, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/12/2021 , et enregistrés au CEPICI le 13/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YAKO SANTE & BEAUTE »

Objet : Evacuation sanitaire, Commercialisation des articles paramédicaux, location du matériel de santé, Représentation des établissements sanitaires, opération de courtage...

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (1.0) Parts Sociales de Dix Mille (1,000,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, ZONE 4, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) : M ABDMOULEH RAMZI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00438 du 07/02/2022 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°04202/GTCA/RC/2022 du 07/02/2022

